Downing Street, 4 Février 1869.

Monsieur,

Je suis chargé par le comte de Granville de vous informer qu'il est entré en communication avec le comte de Clarendon sur le sujet mentionné dans votre lettre du 30 décembre (signée par vous-même et M. McDougall), et que sa Seigneurie a été informée que la question relative à la saine interprétation du traité de 1846, conclu entre ce pays et les Etats-Unis dans son application à l'Île de San Juan, est depuis longtemps en discussion entre les deux gouvernements, et que lord Clarendon espère qu'un arrangement qu'il a conciu avec le ministre des Etats-Unis en ce pays résultera dans le prompt renvoi de la question à l'arbitrage d'une puissance amie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

W. MONSELL.

DOWNING STREET, 16 Mars 1869.

MONSIEUR,

A propos de ma lettre du 4 février, je suis chargé par le comte de Granville de vous informer qu'il s'est assuré auprès de lord Clarendon que M. Sumner a été autorisé par le comité du Sénat des Etats Unis sur les relations étrangères de faire un rapport sur la convention relative à l'Île de San Juan, et de recommander que le Sénat sanctionne sa ratification par le président.

Le ministre de Sa Majesté à Washington est d'opinion qu'il n'y a aucune raison pour laquelle ce rapport ne serait pas pris en considération par le Sénat durant la présente

session.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. MONSELL.

Sir Geo. Et. Cartier, Baronnet.